

impossible dans la pratique d'un Calendrier perpétuel. On fait, que les années communes finissent civilement & recommencent avant l'année tropique & on attend en la quatrième année pour intercaler un jour bissextile, lorsque les quatre fractions font à peu près la valeur d'un jour : De même pour régler les lunaïsons civilement, on ne les recommence pas précisément au tems de l'apparence, par méthode on commence nouvelle Lune par un jour plein, on'en compte 30 pour la première régulièrement & 29 pour la suivante, les deux font 59 jours pleins, c'est civilement l'équivalent de deux lunaïsons astronomiques réglées à 29 jours & demi ou environ l'une. On voit bien que le 30^e. jour de la première ne se divise point en Comput, non plus que le 29 de la seconde, c'est le stile du Calendrier Julien, c'est celui du Grégorien : & le Méthodiste de 4 ou 5 ans a bien mauvaise grace de vouloir prescrire à Messieurs du Clergé une manière de computer étrangère au Calendrier Romain en place du Comput authentique & autorisé par l'usage. C'est vouloir les engager à computer à la façon des faiseurs d'Almanachs par fractions. L'Eglise les a délivré de l'embarras & des inconvéniens des calculs astronomiques par un Calendrier perpétuel aisé à pratiquer : falloit-il qu'un nouveau venu les assujettit à suivre ses imaginations ? Revenons à l'an 1751.

Nous avons dit que la Méthode curieuse conduisoit à différer Pâque au 18. Avril avec les Schismatiques Moscovites & tous ceux du vieux stile. Le Méthodiste ne patera-t-il pas la difficulté en disant que la Lune équinoxiale commencera avec la Lune finissante de Mars le 27. Mars, & par conséquent le 11. d'Avril, jour de Pâque,